

\*\*\*\*\*

## Participant.e.s recherch.e.s : Les contrats dans le domaine des services funéraires sont-ils lisibles ?

Notre équipe de recherche mène actuellement une étude sur la **lisibilité** des contrats dans le domaine des services funéraires, en partenariat avec la Fédération des coopératives de services funéraires du Québec. Notre but : savoir dans quelle mesure la manière dont les contrats sont rédigés et dont leur contenu est expliqué aux consommateurs leur permettent de bien comprendre la signification et les effets juridiques de ces contrats.

Qui peut participer?

- Vous devez avoir conclu un contrat d'arrangements préalables de services funéraires depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2017**;
- auprès d'une coopérative funéraire faisant partie de la Fédération des Coopératives funéraires du Québec.

Qu'est-ce que cela implique ?

- une entrevue d'**environ une heure**, concernant le contrat d'arrangements préalables de services funéraires que vous avez signé, ainsi que sur vos échanges avec le représentant de la Coopérative.
- une compensation financière de **25\$** pour votre temps et votre déplacement.

Vous êtes intéressé(e)? Merci de communiquer avec nous par téléphone, au (418) 656-2131, poste 405269, ou par courriel à l'adresse suivante : [adajchantier4@fd.ulaval.ca](mailto:adajchantier4@fd.ulaval.ca).

Pour de plus amples informations sur ce projet : <http://chantier4adaj.openum.ca>.

Au plaisir de vous rencontrer !

Pierre Issalys, professeur, Faculté de droit de l'Université Laval  
Pierre Noreau, professeur, Faculté de droit de l'Université de Montréal  
Michelle Cumyn, professeure, Faculté de droit de l'Université Laval  
Mélanie Samson, professeure, Faculté de droit de l'Université Laval

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (projet #2017-210).

\*\*\*\*\*